LES 15 ANS

Le 14 novembre dernier, l'association Demain la Terre a fêté ses 15 ans d'engagement pour une agriculture responsable. Cet anniversaire a été l'occasion de revenir sur la démarche de l'association et ses développements avec les retours d'expérience de trois entreprises adhérentes : la Ferme de la Motte, Saveurs des Clos et Val de Sérigny qui ont expliqué leurs initiatives dans le cadre de la Charte, que ce soit en matière de biodiversité, RSE ou pratiques agronomiques. Plusieurs intervenants dont Jean-Louis Etienne, médecin et explorateur, ont ouvert de nouvelles réflexions en lien avec les enjeux à venir. Enfin, les représentants de Demain la Terre ont présenté les dernières évolutions de l'association en commençant par **l'arrivée de trois nouveaux membres :** Perles du Nord (endives), Lou (champignons) et l'Union Maraîchère de Genève (production et mise en marché de légumes en Suisse), opérant ainsi une ouverture sur l'international. Par ailleurs, **trois entreprises ont certifié de nouveaux produits :** Champs de Légumes (carottes, céleris-raves, pommes de terre et navets - cf : p 19), Kultive (tomates cerise, betteraves rouges), Le verger de la Blottière (jus de pomme). L'association a relooké et modernisé son logo pour le rendre encore plus visible en rayon sur les produits certifiés. Enfin Demain la Terre a rappelé son partenariat avec Saveurs Commerce et les primeurs en magasin et sur marché. Eric Vesque, primeur parisien, avait réalisé pour l'occasion, un étalage avec l'ensemble des produits certifiés Demain la Terre.